

**Don d'organes**  
**AVEC 151 DONNEURS D'ORGANES EN 2008 ET 513 ORGANES PRÉLEVÉS ET TRANSPLANTÉS,  
LE QUÉBEC BAT UN RECORD HISTORIQUE**

**Montréal, le 9 janvier 2009.** - La générosité des Québécois et des Québécoises a permis que 513 organes provenant de 151 donneurs décédés en 2008 soient prélevés et transplantés, un record dans l'histoire de Québec-Transplant. En effet, il s'agit d'une augmentation de 7,9 % du nombre de donneurs et de 9,4 % du nombre d'organes disponibles pour la transplantation par rapport à l'année 2007. Selon les données statistiques préliminaires compilées par Québec-Transplant, 453 personnes ont été transplantées. Pour M. Louis Beaulieu, directeur général de Québec-Transplant, « **Ces records nous stimulent à poursuivre sans relâche l'effort collectif, en amont comme en aval du don, pour faire en sorte d'augmenter l'offre d'organes disponibles pour la transplantation. Ces bons résultats ne doivent pas occulter la demande grandissante pour la transplantation : 1 159 personnes étaient inscrites sur la liste d'attente unique, gérée par Québec-Transplant, au 31 décembre 2008** ».

Au cours des 10 dernières années seulement, le nombre de donneurs est resté stable avec une moyenne de 136 donneurs, dont une pointe à 142 en 2003. Paradoxalement, alors que le nombre de décès neurologiques diminue, en raison notamment des traitements de pointe en traumatologie qui sauvent plus de vies qu'auparavant chez les victimes d'accidents de la route ainsi que du succès des campagnes sur la sécurité routière, le nombre d'organes disponibles pour la transplantation a, quant à lui, augmenté. Le développement de protocoles médicaux permettant aujourd'hui de rétablir la fonction des organes avant la transplantation de même que le protocole de don après le décès cardiocirculatoire expliquent en partie ce constat d'amélioration en 2008.

Avant tout, c'est la générosité des donneurs et de leurs proches ainsi que les efforts soutenus dans la sensibilisation qui sont à la source de cette chaîne de vie. Il convient de souligner qu'en plus des 151 donneurs effectifs, 24 autres donneurs ont été annulés en cours de processus pour des raisons médicales. En outre, les donneurs d'organes en 2008 ont aussi été donneurs de tissus, dans une proportion de plus de 60 %.

**Au cœur du processus de don d'organes : collaboration et engagement**

« **Cet effort mérite d'être souligné et le succès de 2008 partagé avec tous les acteurs** », soutient M. Louis Beaulieu. La coordination du processus menant au don d'organes est complexe et implique la participation et la collaboration de nombreux intervenants. Il faut reconnaître le travail des professionnels dans les hôpitaux (médecins, chirurgiens, infirmières, infirmières de liaison ou infirmières ressources en don d'organes et de tissus, inhalothérapeutes, aumôniers, travailleurs sociaux) et de toutes les autres personnes qui, directement ou indirectement, facilitent à l'hôpital le processus de coordination menant au don, qui est assuré par les coordonnateurs-conseillers cliniques de Québec-Transplant, tous des infirmières ou infirmiers de soins intensifs ou d'urgence, ayant reçu une formation complémentaire en don d'organe.

Le travail en équipe dans une course contre la montre est une des clés de la réussite. Une quarantaine de centres hospitaliers de toutes les régions du Québec ont participé activement à la réalisation du don d'organes en 2008. De plus, Québec-Transplant tient à souligner l'appui des nombreuses associations et fondations qui offrent des services aux personnes en attente d'une transplantation, participent à la recherche pour prévenir les maladies entraînant des insuffisances organiques et font la promotion du don d'organes auprès de la population.

**« Seulement 1 % des décès survenant à l'hôpital donnent ouverture au don d'organes, c'est pourquoi chaque consentement compte. Lorsque les volontés du défunt sont connues, la décision de procéder au don est facilitée pour les proches. La sensibilisation auprès de la population, de l'école à l'entreprise, doit s'accroître, afin que tous participent à ce geste de solidarité humaine »** de mentionner Louis Beaulieu.

Québec-Transplant rappelle que la volonté de léguer ses organes en héritage consiste surtout à informer ses proches, une fois la décision prise. Pour savoir comment signifier son consentement ou pour obtenir l'autocollant de consentement : [www.signezdon.ca](http://www.signezdon.ca). On peut également en discuter avec son notaire.

#### **À propos de Québec-Transplant**

Québec-Transplant est l'organisme officiel, mandaté par le ministère de la Santé et des Services sociaux, pour coordonner le don d'organes au Québec. Son mandat consiste à coordonner et faciliter les activités reliées à l'identification des donneurs potentiels, aux prélèvements et à l'attribution des organes afin de contribuer à l'amélioration continue de la qualité des services offerts aux personnes nécessitant une greffe d'organes. Québec-Transplant fait également la promotion du don d'organes et sensibilise le grand public à cette question.

-30-

Renseignements :

Brigitte Junius 514 286-1414, poste 216 /514 349-0752 (Québec-Transplant)

## ANNEXE

### Quelques repères

- **DPMH décédés au Québec** (Donneurs décédés par million d'habitants au Québec)  
**2008 : 19,4**

2007 : 18,2. Moyenne canadienne en DPMH décédés en 2007 : 14,9

- **Donneurs d'organes**

1988 : 101 donneurs

1998 : 120 donneurs

**2008 : 151 donneurs**, dont 144 par décès neurologique et 7 après décès cardiocirculatoire.

Le prélèvement d'organes après décès cardiocirculatoire (DDC) est réalisé depuis avril 2007, dans le cadre d'un projet-pilote en cours au Québec, intitulé « Protocole de don après le décès cardiocirculatoire en environnement contrôlé ». Seuls les reins sont prélevés dans le cadre de ce protocole auquel participent 4 centres hospitaliers : CHA-Hôpital de l'Enfant-Jésus ; Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke ; Centre universitaire de santé McGill ; Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

- **Organes prélevés et transplantés**

2008 : 513 organes.

De ce nombre, 52 organes ont été offerts à l'extérieur du Québec pour des patients des autres provinces canadiennes alors que 23 organes ont été reçus pour des patients québécois.

- **Tissus**

Québec-Transplant facilite le prélèvement de tissus lors de la coordination d'un don d'organes. Il réfère aux banques de tissus (Héma-Québec) dès qu'un consentement est obtenu pour le don de tissus.

Source : Données statistiques préliminaires - 9 janvier 2009 - Québec-Transplant